COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 mars 2023



L'association Léo Lagrange Centre Est en charge de l'accueil périscolaire à Saint-Romain-au-Mont-d'Or (69)

Ce lundi 6 mars 2023 marquait le premier jour de la gestion de l'accueil périscolaire et extrascolaire par la Fédération Léo Lagrange à Saint-Romain-au-Mont-d'Or (69). C'est le conseil municipal du 22 février dernier qui a acté la création d'une Délégation de service public (DSP) pour cette mission pour une durée de 4,5 ans. La commune délègue pour la première fois cette compétence à une association professionnelle.

Guillaume Malot, maire de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, explique : « Le choix de la commission s'est porté sur l'association Léo Lagrange qui dispose de toutes les compétences et de l'expérience nécessaire pour assurer une animation de qualité pour nos enfants. (...) Une histoire importante de notre village se tourne donc avec cette délégation de service public.»

La Fédération Léo Lagrange, association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, compte en effet à l'échelle du pays plus de 4 500 animateur.rices et intervient aujourd'hui dans près de 150 communes dans la gestion des activités périscolaires. Par ces activités, elle entend permettre à chaque enfant, quel que soit son milieu social, de s'ouvrir au monde et de découvrir des activités culturelles sportives et citoyennes dans le respect de quatre engagements : l'épanouissement et le bien-être des enfants grâce à l'expertise pédagogique, la réussite éducative de tous les enfants, la communication avec les familles et leur association dans la démarche de coéducation et la reconnaissance des animateur.rices comme acteurs de découvertes du quotidien.

Une démarche éducative adaptée aux besoins du territoire

La Fédération Léo Lagrange s'est attachée à construire un projet en cohérence avec les enjeux et orientations de politique éducatives de l'équipe municipale de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Une attention particulière sera apportée pour répondre aux enjeux du territoire et s'inscrire en relation avec les partenaires institutionnels, associatifs présents localement.

Plusieurs axes pédagogiques ont été identifiés, en lien avec l'analyse de l'environnement et des besoins :

- Favoriser la découverte des milieux naturels et le territoire: le cadre de vie de Saint-Romainau-Mont-d'Or permet, pour travailler l'autonomie et la curiosité, de construire des cycles d'activités et de sorties thématiques pour l'accueil des mercredis (nature, animaux) et/ou des projets en plein air (activités de pleine nature).
- Travailler au développement durable: pour la ville de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, il est impérieux d'accélérer la compréhension et l'appropriation des enjeux écologiques. Par le programme d'activités, les actions autour de l'alimentation et la gestion des déchets et énergies, les accueils Léo Lagrange s'engageront avec la communauté éducative de la ville pour accompagner la transition écologique.

• Développer des actions transversales autour des valeurs républicaines et de l'égalité des chances : en résonnance avec la politique affirmée de Saint-Romain-au-Mont-d'Or qui offre aux enfants un conseil municipal d'enfants, la Fédération Léo Lagrange va déployer une diversité de formes de participation à travers des outils ludo-éducatifs variés qui activent les expériences de groupes, de mixité sociale et de vivre ensemble.

Placer les familles au cœur de l'accueil périscolaire

Les familles sont le premier partenaire éducatif des équipes d'animation. La pérennisation d'un climat de confiance, de dialogue et d'écoute pour informer et recueillir les attentes est primordial. Progressivement, la mise en place d'outils de communication renouvelés et des temps de convivialité pour faciliter les échanges seront à l'ordre du jour. L'objectif est d'associer au maximum les familles dans une démarche de coéducation.

Une équipe sécurisée et des modalités de fonctionnement inchangées jusqu'à septembre 2023

Pour accueillir les 130 enfants de l'école des sources, l'équipe de 8 salariés (représentant 3,34 équivalents temps plein) précédemment employée par l'association de parents d'élèves en charge des activités périscolaires, reste en place (l'ensemble des emplois ont été préservés et de nombreux avantages leur sont apportés par le biais de l'unité économique et sociale Léo Lagrange (plan de formation, politique sociale, gestion de carrières, etc.)).

Afin de permettre le temps d'analyse et l'écoute des parents, professionnel·les et élu·es, les modalités de fonctionnement (horaires, processus d'inscription, tarifs) demeureront inchangées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

A propos de la Fédération Léo Lagrange

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, héritière de la philosophie optimiste de Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange mobilise, depuis 1950, l'éducation non formelle (actions éducatives et de loisirs) et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et lutter contre toute forme de discrimination. Elle intervient aujourd'hui dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance et accompagne sur l'ensemble du territoire les collectivités et acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion.

Guidée par son Manifeste « *Nous demain : pour un progrès durable et partagé* », la Fédération Léo Lagrange est attachée à la non-lucrativité et l'utilité publique de ses actions en réaffirmant son appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les temps péri ou extrascolaires constituent à ses yeux un espace éducatif précieux et unique, complémentaire des acquisitions scolaires et de l'éducation parentale. Pleinement inscrite dans le projet éducatif du territoire, elle souhaite ouvrir aux enfants des lieux de rencontres, d'échanges et de découvertes qui leur permettent de développer leur autonomie et leur esprit critique.

En savoir plus : <u>www.leolagrange.org</u>

Léo Lagrange Centre Est

Immeuble Le Karré
2 rue Maurice Moissonnier
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 89 20 72
centre-est@leolagrange.org

Contact presse: Sylvain ALVERGNAT, tél: 06 83 89 67 76, sylvain.alvergnat@leolagrange.org